**Composition de Géographie**

**Comprendre les territoires de proximité : le rôle des collectivités territoriales dans l’aménagement des territoires en France et en Europe.**

PLAN DÉTAILLÉ

**I. Les collectivités territoriales sont des acteurs importants de l’aménagement des territoires …**

**1. Les régions sont les collectivités territoriales les plus puissantes et les plus actives en matière d’aménagement des territoires.**

 *1°) Exemple de la région Île-de-France, un territoire de vie, un territoire aménagé.*

 1/ Une région riche et très active dans l’aménagement de son territoire…

 2/ … Mais dépendante des emprunts et des subventions d’État.

 *2°) Les régions en France et en Europe (exemple des länder allemands.)*

 1/ Les régions en France et l’aménagement des territoires

 2/ Les länder allemand : quels pouvoirs ?

**2. … Mais elles ne sont pas les seules collectivités territoriales en charge de l’aménagement des territoires : départements, communes et surtout les « nouveaux territoires » sont de plus en plus actifs.**

*1°) Les départements et les communes restent des acteurs dynamiques de l’aménagement des territoires de proximité …*

 1/ Le rôle des départements dans l’aménagement des territoires.

 2/ Le rôle des communes dans l’aménagement des territoires.

*2°) … Même si de plus en plus ces collectivités opèrent dans le cadre des « nouveaux territoires » comme les intercommunalités.*

 1/ Quels sont ces « nouveaux territoires » de proximité ?

 2/ Comment deviennent-ils des acteurs dynamiques de l’aménagement des territoires ?

**II. … Mais ce ne sont pas les seuls acteurs de l’aménagement des territoires : les acteurs traditionnels se maintiennent et de nouveaux partenaires apparaissent.**

**1. L’État national et l’Union Européenne (UE) sont des acteurs incontournables de l’aménagement des territoires, y compris des territoires de proximité.**

 *1°) L’État, un acteur traditionnel de l’aménagement des territoires ?*

 1/ Hier un acteur de l’aménagement du territoire…

 2/ … Aujourd’hui un acteur de l’attractivité des territoires.

 *2°) L’Union Européenne (UE), un rôle ambivalent ?*

 1/ L’UE met en concurrence les territoires les uns les autres…

2/ … Mais tempère par des fonds de développement social les excès d’une politique trop libérale.

 **2. Les entreprises sont de plus en plus parties prenantes de l’aménagement des territoires.**

 *1°) Comment ? Le PPP sont devenus les outils de prédilection de l’engagement de l’État.*

1/ Exemple de Loisinord : les entreprises prennent le relais et assurent la réussite économique du projet.

2/ À l’échelle nationale le même phénomène est observé : ex : Viaduc de Millau.

*2°) Pourquoi ? Les entreprises avancent des fonds qui manquent aux autres acteurs de l’aménagement.*

1/ Les PPP permettent des avances de fonds dont l’État est privé…

2/ … Mais les PPP accentuent le virage libéral pris par l’aménagement des territoires en ne finançant que les investissements dits « rentables ».